

La Gazette

du Foyer du Sud

N° 24
Septembre
2025



Édito

Chères habitantes / chers habitants

L'été est déjà derrière nous, mais nous espérons que vous avez passé des excellents mois de juillet et d'août et que vous avez pu profiter de ces semaines estivales malgré les pics de chaleur de plus en plus réguliers d'année en année.

À l'issue des élections communales, en juin dernier, comme tous les 6 ans, nous avons renouvelé notre conseil d'administration. De nouveaux et nouvelles administrateurs. trices ont été élu.e.s pour rester attentif.ves à l'évolution du secteur du logement social et défendre les valeurs portées par le Foyer du Sud, votre société de logement social qui sera toujours à votre écoute pour répondre au mieux à vos besoins. À l'occasion de ce changement, nous avons élu une nouvelle co-présidente du conseil d'adminis-

tration, Samira Benallal, qui est active dans la société civile pour dénoncer les injustices sociales et qui travaille dans le secteur du social. Samira Benallal succède donc à Catherine François, que nous remercions pour ses nombreuses années d'engagement en tant que présidente à défendre avec détermination les missions du Foyer du Sud.

Nous avons également eu le plaisir d'accueillir Claire Roekens, notre nouvelle co-directrice générale, qui succèdera à Pierre Genot après son départ à la retraite prévu en ce mois d'octobre. Claire est une personne engagée, qui connaît bien nos quartiers et qui est prête à relever les défis qui nous attendent. Nous souhaitons d'ores et déjà à Pierre un bon départ dans sa « nouvelle vie » et nous le remercions pour toutes ses années de travail

Matthieu Tihon & Samira Benallal
Président et Vice-Présidente du Foyer du Sud

avec ses équipes pour améliorer la qualité des services du Foyer du Sud et par là même, votre cadre de vie.

Comme vous le savez, à l'heure où nous écrivons ces lignes, nous n'avons toujours pas de gouvernement de plein exercice en Région bruxelloise. Cela affecte les finances du secteur du logement social et, par conséquent, nos projets de nouveaux logements sociaux. Nous espérons donc vivement que la situation se débloquera pour nous permettre de continuer à travailler avec efficacité.

En vous souhaitant un excellent automne, nous restons à votre écoute et à votre disposition.





Changement au conseil d'administration

Lors de l'assemblée générale qui s'est tenue le 11 juin, la composition du conseil d'administration a été partiellement renouvelée. De nouveaux membres ont rejoint l'équipe.



“ Je m'appelle Samira BENALLAL et j'ai l'honneur d'avoir été élue, le 11 juin 2025,

Vice-Présidente du conseil d'administration du Foyer du Sud. Ce mandat

m'a été confié par le Parti Socialiste, que je représente au sein de cette fonction.

Assistante sociale de formation et militante de terrain, je travaille depuis plusieurs années au CPAS de Bruxelles ville, avec une sensibilité particulière pour les questions d'égalité, de justice sociale et de dignité. Je considère que le droit au logement est une priorité fondamentale, et j'ai à cœur de défendre cette cause avec conviction.

Je succède à Catherine François, qui a assuré cette présidence durant 25 années avec un engagement remarquable. J'espère être à la hauteur de ce travail formidable et poursuivre, avec une équipe motivée, la mission du Foyer du Sud au service des habitants.



Nouvelle direction au Foyer du Sud

Fin octobre, Pierre Genot, directeur depuis 2012, prendra sa pension. Claire Roekens le remplace aux côtés de Stéphane Van der Cruyssen.

Dans la prochaine édition, nous consacrerons une page à exprimer notre reconnaissance à Monsieur Genot et à la présentation de la nouvelle directrice.



Accueil d'une épicerie de quartier

L'offre alimentaire de qualité à prix accessible continue de se développer à Forest !

Le Foyer du Sud est heureux d'accueillir dans ses anciens guichets du Square Toinon 1, l'association **"VRAC Bruxelles"**, arrivée à Forest depuis bientôt deux ans et qui mène aujourd'hui un projet de création d'une épicerie de quartier, avec les habitant-es.

Dans un local en cours d'aménagement, mais déjà convivial, Stéphanie développe la **vente de produits bio et de saison** mais aussi des **ateliers de cuisine**, de **fabrication de produits ménagers**, d'**échanges de savoirs entre voisin-es**, de moments conviviaux pour s'informer ensemble sur l'alimentation saine et durable.

Une fois par mois, vous pouvez y acheter des œufs, des légumes de saison, de l'huile d'olive, du café, des pâtes et du riz, des amandes et des dattes, des produits ménagers et plein d'autres choses encore !

Pour cela, **il suffit de vous inscrire**

- soit en l'appelant au 0490 46 72 36,
- soit en lui rendant visite sur place les jeudis 25 septembre, 16 octobre ou 20 novembre entre 13h30 et 16h.

Vous pouvez aussi venir les jeudis 9 octobre ou 6 novembre de 12h30 à 16h30 pour voir comment se passent les distributions de commandes et rencontrer vos voisins dans ce nouvel endroit à imaginer ensemble !



"EN ROUTE VERS UNE ÉPICERIE DE QUARTIER" - SQUARE TOINON 1 -

SEPTEMBRE - OCTOBRE

JE. 11/09	12H30 - 16H30	DISTRIBUTION DES COMMANDES "VRAC"
LUN. 22/09	14H - 16H30	GRUPE DE TRAVAIL "FUTURE ÉPICERIE" QUELS PRODUITS? QUELLE FRÉQUENCE? QUELLE PLACE POUR LES HABITANT-ES?
JEU. 25/09	13H30 - 16H	PERMANENCE "VRAC" S'INSCRIRE AU GROUPE D'ACHAT, COMMANDER DES PRODUITS BIOS
JEU. 02/10	14H - 16H30	GRUPE DE TRAVAIL "ANIMATIONS" QUELS SAVOIRS PARTAGER ET ACQUÉRIR SUR LE THÈME DE L'ALIMENTATION DURABLE & SAIN? ET SI ON CUISINAIT & S'INFORMAIT ENSEMBLE?
JEU. 09/10	12H30 - 16H30	DISTRIBUTION DES COMMANDES "VRAC"
JEU. 16/10	13H30 - 16H	PERMANENCE "VRAC" S'INSCRIRE AU GROUPE D'ACHAT, COMMANDER DES PRODUITS BIOS

Infos & inscriptions via Stéphanie
0490/ 46 72 36 /// vrac-bruxelles@vrac-asso.org

Logos: U+, VRAC, and other partner logos.

Notre nouveau local Monténégro

Bonne nouvelle, le local Monténégro est désormais accessible et prêt à accueillir une multitude d'activités !

Pour rappel, le Foyer du Sud dispose d'un local situé au croisement des rues Monténégro et Walschaert, à Saint-Gilles. Ce local se veut être un espace communautaire, ouvert à toutes les habitant.e.s du quartier. Afin de construire ce projet collectivement, nous avons organisé une série de rencontres avec les locataires du Foyer du Sud et les habitant.e.s du quartier.

Un questionnaire, diffusé à la fois en version papier et en ligne, a permis de recueillir les avis et besoins des habitant.e.s concernant l'utilisation du futur local communautaire. Nous avons également créé une fresque reprenant toutes les activités proposées lors de ce diagnostic, elle se trouve sur les vitrines du local.

Sur base des résultats des différents ateliers et des enquêtes, une vision commune du lieu a émergé :

« Il s'agit d'un lieu de création de liens pour tous.les habitant.e.s du quartier, dédié à l'entraide, l'apprentissage et le vivre ensemble ».

Afin de transformer les priorités en actions concrètes, un groupe d'ambassadeur.ice.s volontaires a été constitué. Un premier calendrier d'activités a été réalisé.

SI VOUS LE SOUHAITEZ, IL EST TOUJOURS POSSIBLE DE S'IMPLIQUER DANS LE PROJET !

Plusieurs rôles sont possibles :

- **Participant.e-relais :**

vous participez aux activités et contribuez au relai d'informations ;

- **Organisateur.ice d'activité :**

vous organisez une ou plusieurs activités dans le local ;

- **Coordinateur.ice général.e :**

vous assurez la coordination générale du local et des projets qui y sont menés.



Voici le calendrier des activités prévues pour le mois de septembre, n'hésitez pas à nous rejoindre aux activités ouvertes (en vert dans le calendrier) et à vous inscrire aux activités notées en rouge !

Programme Local Monténégro

Octobre

Vert : Entrée libre
Rouge : Sur inscription
Bleu : Groupe fermé

Vous avez envie de vous inscrire à un atelier ou de proposer de porter une activité dans le local ?

Contactez Louna (llu@foyerdusud.be, 0490/47.89.71) ou Sarah (sol@foyerdusud.be, 0497/61.17.34)

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
		1 10h-12h : Permanence informatique 10h30-12h30 : Petit-déjeuner seniors	2 9h-12h : Groupe fermé	3	4	5
6	7 9h-12h : Groupe fermé	8 10h-12h : Permanence informatique 16h - 18h : Séance d'info "Participation citoyenne"	9 14h-17h : Permanence sociale du CEMO 14h - 17h : Atelier pâtisserie	10 10h-12h : Petit-déjeuner festif !	11	
13	14 9h-12h : Groupe fermé	15 10h-12h : Permanence informatique	16 9h-12h : Groupe fermé	17 10h - 14h : Atelier cuisine (Couscous)	18	
20 TOUTE LA SEMAINE : Stage "Girls Only" du CEMO les après-midis	21 9h-12h : Groupe fermé	22 10h-12h : Permanence informatique	23 9h-12h : Groupe fermé 14h-17h : Permanence sociale du CEMO	24 10h-12h : Ouverture du local : café, loisirs, papotte...	25	
27	28 9h-12h : Groupe fermé	29 10h-12h : Permanence informatique 14h-16h : Initiation jeux échecs & dames	30 9h-12h : Groupe fermé 14h-16h : Activité manuelle thème Halloween	31 10h-12h : Ouverture du local : café, loisirs, papotte...		

Si le projet vous intéresse, contactez-nous !

LOUNA :
0490 47 89 71
LLU@foyerdusud.be

SARAH :
0497 61 17 34
SOL@foyerdusud.be



Qui paie quoi?

Le guide pratique pour les locataires

À chaque numéro, nous vous expliquons qui paie quoi dans l'entretien de votre logement. Ce mois-ci, nous parlons du **DÉBOUCHAGE DES CANALISATIONS**.

Entretien courant vs problème technique : qu'est ce que cela signifie ?

L'entretien courant correspond aux bouchons causés par un manque d'entretien ou une mauvaise utilisation (cheveux, restes alimentaires, graisses, lingettes, etc.) : dans ce cas, **les frais sont à la charge du locataire**.



Le problème technique, lui, résulte d'un défaut dans les canalisations ou de leur vétusté : l'intervention est alors à **la charge du propriétaire**.

Que faire si vos canalisations sont bouchées ?

Prévenez immédiatement le service technique du Foyer du Sud. Ne laissez pas la situation s'aggraver : tous les dégâts causés par un non-débouchage seront à votre charge.

Un déboucheur sera prévenu et vous contactera personnellement. Il indiquera la cause du bouchon dans son rapport. Selon celui-ci, l'intervention sera facturée au locataire ou prise en charge par le propriétaire.

Si le déboucheur ne peut pas identifier le locataire responsable et que le bouchon se situe dans les tuyaux communs, mais que la cause est un dépôt de lingettes, de graisses ou d'autres déchets interdits, la facture sera répartie entre tous les locataires de l'immeuble.

Et si cela arrive juste après mon emménagement ?

La procédure est la même. Si un problème dans la tuyauterie existait déjà avant votre arrivée, vous constaterez rapidement que l'eau ne s'écoule pas correctement. Dans ce cas, prévenez immédiatement le service technique du Foyer du Sud dès votre emménagement. Passé quelques jours, la cause ne pourra être qu'une mauvaise utilisation des canalisations de votre part.

ASTUCE NATURELLE :

Versez régulièrement de l'eau bouillante dans vos canalisations ou mélangez du vinaigre blanc chaud avec du bicarbonate de soude, laissez agir quelques minutes, puis rincez à l'eau chaude.

En résumé :

- **À la charge du locataire** : bouchons dus à un mauvais entretien ou à un usage inapproprié.
- **À la charge du propriétaire** : problèmes liés à la vétusté, aux défauts techniques.

Comment entretenir ses canalisations

Pour éviter les bouchons, ne jetez jamais de lingettes, graisses ou huiles dans la toilette, l'évier de la cuisine, le lavabo ou la douche/baignoire de la salle de bain.

Évitez les produits chimiques très corrosifs comme le Destop, qui peuvent endommager les tuyaux et nuire à l'environnement.

Le SERVICE SOCIAL du Foyer du Sud peut



- ▶ vous accompagner dans **vos démarches administratives générales**
- ▶ et vous aider à **chercher des solutions à vos difficultés** finances • santé • famille • droits sociaux...

☎ 02 536 88 56



social@foyerdusud.be

Numéros et infos utiles

Editeur responsable : Matthieu Tihon, drève du tastevin 20, 1190 Bruxelles

Foyer
du Sud

Téléphone général : 02 563 27 27 - permanence téléphonique de 9 h à 12 h.
Adresse e-mail générale : fds@foyerdusud.be - Site web : www.foyerdusud.be

Services
de garde

Pour les urgences **UNIQUEMENT**, un service de garde est assuré :
du lundi au jeudi de 16h15 à 8h00, le vendredi de 12h à 8h - Les week-ends et jours fériés
TOUT ABUS POURRAIT ÊTRE FACTURÉ - Captel : 0496/50.61.50 - 0494/51.32.68